

[View this email in your browser](#)

# BOUWMEESTER MAITREARCHITECTE



[NL](#) - [EN](#)

(c) Séverin Malaud

## [APPEL À OCCUPATION TEMPORAIRE]

### QUARTIER SAINT ANTOINE

L'occupation transitoire est une thématique sur laquelle la commune de Forest se penche avec intérêt. L'objectif : affiner la définition des projets et leur gestion future, via un usage temporaire de l'espace réel et vécu tout en permettant une occupation du lieu pendant le délai de définition et de réalisation du projet.

Cet appel porte sur l'élaboration, la coordination, la dynamisation et la gestion du projet d'occupation transitoire des sites CHASSART et AXIMA, tous les deux situés dans le quartier Bas Forest. Ce quartier est repris dans le périmètre de plusieurs programmes de rénovation urbaine : Politique de la ville, Contrat de Rénovation Urbaine Avenue du Roi (CRU4) et Contrat de quartier durable Wiels-sur-Senne.

L'objectif de la commune à travers l'occupation temporaire de ces sites consiste surtout en l'organisation d'activités socioculturelles à but non lucratif. Le logement ou les projets sociaux ouverts aux personnes fragiles, (sans-abris, exilés, etc.) sont possibles mais doivent être en lien avec la Politique de Rénovation Urbaine Régionale.

La Commune souhaite développer ce projet dans un cadre permettant une égalité de traitement et la transparence de l'information via un appel public ouvert. La commune de Forest soutiendra via un subside les activités proposées ainsi que les opérations de mises aux normes indispensables à l'organisation de celles-ci ainsi qu'à l'accueil de publics.

#### POUR QUI ?

- L'équipe doit avoir développé au moins un projet d'occupation temporaire sur un site et/ou un bâtiment pour une durée d'au moins 6 mois.
- L'équipe doit avoir développé au moins un projet à finalité sociale avec un ancrage local fort et une complémentarité forte entre plusieurs fonctions (p.ex. agriculture urbaine, logement, équipement collectif, espace de travail/production, ateliers, ...).

#### CALENDRIER INDICATIF

- 24 avril: lancement de l'appel
- 8 mai: visite de site et session d'information (en fonction de l'évolution de la situation actuelle)
- 27 mai: remise des propositions
- 5 juin: comité d'avis

L'appel couvre une période estimée de 29 mois (à partir de juillet 2020) et pourrait être reconduit pour une période à déterminer ultérieurement.

#### CRITÈRES DE SÉLECTION

- Compréhension de l'appel (50%) : L'ensemble des plus-values que la proposition apporte à son environnement ; L'intégration dans son contexte et plus spécifiquement
-

la dimension sociale et transitoire; Les qualités relationnelles humaines générées par l'approche proposée ; L'ancrage local et la diversité des publics visés.

- La méthodologie et la capacité professionnelle et organisationnelle pour exécuter et mener à bien le projet (50%) : La crédibilité du planning; La maîtrise du budget proposé; Les techniques, matériaux et installations proposés; La pertinence de l'organigramme; La communication interne.

**MONTANT DU SUBSIDE: 220 000 euros.**

Le bouwmeester maître architecte accompagne la procédure et assistera au comité d'avis.

[LIEN VERS L'APPEL](#)





NL - EN

(c) Séverin Malaud